

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers »

Option : « Menuisier »

L'agent spécialisé en menuiserie façonne et assemble à l'unité ou en petite série des pièces de bois destinées à l'aménagement ou à la construction. Il effectue la mise en place et le montage final des structures réalisées sur site. Il peut concevoir de nouveaux agencements ou menuiseries comme restaurer des ouvrages anciens.

Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

Activités principales :

➤ **Préparation de la mise en oeuvre**

- Réaliser des plans de fabrication et d'installation, des gabarits, ...
- Effectuer des tracés (épure, plan sur règle, mise au plan)
- Reporter les tracés sur les éléments et les pièces à fabriquer
- Préparer les outillages, montages et accessoires selon les données
- Affûter les outils

➤ **Assemblage, montage**

- Plaquer et affleurer les éléments ou volumes d'agencement
- Coller et monter les ouvrages et produits
- Ajuster, traîner, couper, raccorder, fixer, ...
- Assembler et solidariser les liaisons
- Assembler à mi-bois, à queue d'aronde, coupes d'angles, rainure et languette
- Débiter un panneau
- Ferrer, installer les organes de mobilité
- Vitrer les parties claires
- Equiper en quincailleries et accessoires
- Poser une menuiserie en aluminium, en P.V.C.
- Réaliser les opérations de décoration, effectuer les finitions, traiter

➤ **Suivi de fabrication et contrôle qualité**

- Vérifier la conformité des éléments, produits et ouvrages réalisés
- Consigner le temps passé et les problèmes rencontrés
- Renseigner les documents de suivi de fabrication
- Conditionner, protéger et entreposer les bois, produits et ouvrages

Compétences professionnelles

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Connaissance du bois et ses dérivés
- Maîtriser les lois physiques, la réglementation, les normes et les règles de l'art
- Connaissance de l'outillage courant : mortaises, scie à ruban, scie circulaire, raboteuse, ponceuse, dégauchisseuse, toupie, tétonneuse
- Différencier les liaisons par vis, clous, agrafes
- Différencier un traitement préventif et un traitement curatif
- Connaissance des grands principes de l'isolation (phonique et thermique)
- Connaissances des calculs de longueur, périmètre, surface, volume et débit.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis
- Savoir prendre des cotes sur un chantier
- Savoir déterminer les priorités d'intervention, les urgences
- Savoir travailler en équipe
- Être autonome et faire preuve de disponibilité
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin